

**AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE DE
DOCTORAT**

Monsieur MICHAUD Sylvain soutiendra une thèse

Le Jeudi 19 décembre à 10h00
Salle des thèses

SPÉCIALITÉ : Droit Public

Titre de la thèse : Quel statut pour les sapeurs-pompiers volontaires du 21^{ème} siècle ?

Membres du jury :

M. Jean VIRET, Professeur, Laboratoire Avignonnais de Recherche Juridique sur les Risques et la Sécurité (LARJuRis), Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Avignon.

M. Luc CORACK, Directeur Départemental, Docteur en Droit Public, Service d'Incendie et de Secours de l'Oise, Beauvais.

M. Pierre BRINGUIER, Professeur, Laboratoire de Droit Public, Université de Montpellier 1 Dideris, Montpellier.

M. Frédéric OGÉ, Docteur, Chargé de Recherche, CNRS, Bosmie-L'Aiguille.

M. Bernard ÉMELIE, Juriste, Sécurité Civile, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Rhône, Lyon.

M. Jean-Yves DELANNOY, Directeur Départemental, Sécurité Civile, Service Départemental d'Incendie et de Secours du Vaucluse, Avignon.

Résumé de la thèse :

La situation du volontariat chez les sapeurs-pompiers volontaires français ne cesse d'être inquiétante. Le nombre des interventions augmente, les effectifs stagnent. Les textes juridiques concernant le volontariat se multiplient mais n'arrivent pas à faire cesser le malaise actuel. Les sapeurs-pompiers volontaires déplorent le manque de reconnaissance de leur activité et également la professionnalisation de celle-ci (formation de plus en plus importante, contrôle de l'aptitude physique et médicale draconienne. A cela s'ajoutent les contraintes liées à l'emploi (précarité, éloignement du lieu de travail par rapport à celui du secteur d'intervention...).

Les avantages proposés sont insuffisamment incitatifs afin de conserver et de développer le volontariat. Ce dernier constitue un atout pour notre pays et sa conservation passe par la création d'un véritable statut pour les sapeurs-pompiers volontaires. Cette reconnaissance doit permettre de reconsidérer l'activité de ces citoyens volontaires au profit du service public d'incendie et de secours. Les pistes de réflexion sont nombreuses.